

# DAMM

Après le désastre de la mise en place de l'AUM qui selon la direction s'est bien passée et a été bien gérée, le nombre de postes supprimés chez les sédentaires ne devait pas encore être suffisant. Après une phase de test sur Lyon, le DAMM (Dispositif d'Aide à la mise en Mouvement) va être installé en Gare de Lyon Surface.

Vous allez donc voir apparaître sur les voies ces petits caissons.

Les DAMM seront mis en service le 27 juin.



Le but de la manœuvre est de supprimer les postes des agents de l'escale qui ne donnaient plus le départ mais étaient encore présents pour le ST et qui vérifiaient que le signal était bien ouvert.

Donc après la mise en place de l'AUM, puis la nouvelle consigne VAE en surface et enfin cette installation des DAMM, **maintenant quasiment tout repose sur l'ADC**. La multiplication des procédures qui reposent sur une personne au départ de Gare de Lyon va à coup sûr provoquer des erreurs qui seront donc de la seule responsabilité de l'ADC car la direction ne reconnaitra jamais la charge mentale et ne remettra pas en cause ces procédures farfelues.

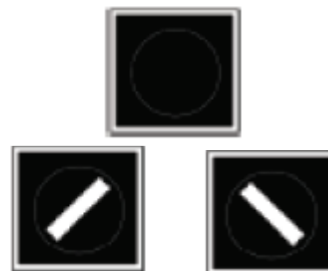
Le DAMM est donc prévu sur les voies où le signal n'est pas visible pour éviter une mise en mouvement sur un signal de sortie fermé.

Il peut présenter 2 aspects:

-Eteint: un carré noir quand le signal est fermé.

-Allumé: bande blanche à 45°, la partie basse

vers la voie concernée quand le signal est « ouvert ».



Les voies de surface seront équipées ou non de 1 ou 2 DAMM selon la longueur et la courbure de la voie pour permettre une visibilité du signal ou d'un DAMM quelque soit la composition du train.

Le DAMM ne sera pas allumé sur carré ou sémaphore.



## Les différents cas à PLY surface à partir du 27 Juin

Les LILs vont être modifiés pour prendre en compte la mise en service des DAMM et les évolutions que cela entraîne sur l'AuM. Nous avons rappelé que tous les agents devaient passer en JF avant la mise en service.

### -Z2N en commercial:

L'agent sédentaire demande la fermeture des portes, action sur Z CO FP, LSFP s'éteint puis « service achevé » de l'agent sédentaire constitue le ST.

DAMM allumé pour notre voie + l'heure = M à V jusqu'à observation du signal qui donne l'AuM.

### -Regio2N en commercial:

DAMM allumé + l'heure: action sur Z CO FP, LS FP qui s'éteint constitue le ST (**plus besoin de l'agent sédentaire**).

DAMM allumé pour notre voie + l'heure = M à V jusqu'à observation du signal qui donne l'AuM.

### -Z2N ou Regio2N en W:

2 cas pour le ST:

-VAE, l'agent sédentaire demande la fermeture des portes (sans se soucier du DAMM), action sur Z CO FP, LS FP s'éteint puis « service achevé » de l'agent sédentaire constitue le ST.

-Si l'agent sédentaire n'est pas présent 3 min avant l'heure de départ, appel au SPT (ex ROPT) à la GSMR. Si une VAE est prévue retour à la situation ci-dessus. Si le SPT annonce qu'il n'y a pas de VAE, action sur Z CO FP, LS FP qui s'éteint constitue le ST.

L'ADC appelle l'AC pour lui demander l'accès au réseau. DAMM allumé pour notre voie + l'heure = M à V jusqu'à observation du signal qui donne l'AuM (**Attention, on ne demande plus et on ne monte donc plus en tête de voie**).

Pour tous les cas ci-dessus, si le DAMM est éteint à l'heure du départ, il faut appeler l'AC. Selon la direction, sauf en cas de problème, le DAMM devrait s'allumer 40 secondes avant le départ.

Nous avons fait remonter de nombreuses problématiques, la direction a pris note mais on en espère pas grand-chose. La gare de Lyon et les départs de surface ne sont pas comparables aux autres gares, l'absence de coup de sifflet sera obligatoirement une problématique, la présence d'un agent d'escale en tête et en queue était dissuasive et permettait de voir un incident voyageur au départ mais surtout offrait une meilleure visibilité que n'importe quelle caméra. On peut ajouter le risque de panne de porte sur les Régios avec les 3 tentatives de fermeture.

**Vous l'aurez donc compris, la possibilité de faire une boulette est encore accrue et ne comptez pas sur la direction pour vous défendre car c'est votre travail et c'est le règlement...**

